

Transformer les vies en soutenant
l'innovation financière



Le fonds de la Mastercard Foundation pour la prospérité
en milieu rural soutient les solutions financières
innovantes ciblant l'Afrique rurale.



Fund for Rural
Prosperity™



En quoi consiste le fonds de la MasterCard Foundation pour la prospérité en milieu rural ?

Le fonds de la MasterCard Foundation pour la prospérité en milieu rural, un fonds d'encouragement, a été établi par la MasterCard Foundation et doté de 50 millions \$.

L'objectif du fonds consiste à transformer les vies en améliorant l'accès aux services financiers pour un minimum d'un million de personnes financièrement exclues qui vivent en zones rurales et agricoles en Afrique. À cette fin, il soutient prestataires de services financiers / institutions détenteurs d'une solution financière permettant de développer de nouveaux produits, services ou plateformes de diffusion, voire de les étendre, de façon à faciliter l'accès financier pour les personnes vivant dans la pauvreté dans les zones rurales ou agricoles.

Édition 2017/2018 des Concours

Les Concours visent à soutenir des produits, services ou processus financiers innovants conçus par des organisations qui, soit, piloteront et mettront à l'essai de nouvelles idées, soit s'efforceront d'étendre celles qui ont fait leurs preuves dans de nouvelles zones géographiques ou pour de nouveaux segments de clientèle en milieu rural et agricole.

Quand les concours débutent-ils et combien de temps durent-ils ?

L'édition 2017/2018 des concours sera lancée mi-juin 2017 et acceptera des dossiers pendant un an. Ceux-ci seront recueillis périodiquement afin d'être évalués et les gagnants sélectionnés.

Quelles sont les principales caractéristiques de ces concours ?

- Les concours resteront ouverts toute l'année, les dossiers reçus seront recueillis et évalués à des dates prédéfinies.
- Le processus de dépôt des dossiers est entièrement automatisé.
- Les candidats n'auront plus à classer leurs idées de solutions financières selon les concepts d'innovation ou d'intensification.

- Les candidats qui n'auront pas été acceptés pourront ainsi affiner et déposer une nouvelle demande dans les concours suivants.

Quelles organisations peuvent déposer un dossier pour les concours 2017/2018 ?

Vous trouverez ci-après des exemples d'institutions éligibles :

- Des agro-industries qui fournissent un service financier, ou sont partenaires d'une institution financière, dans le but de fournir un service financier à leur chaîne d'approvisionnement.
- Des banques.
- Des institutions financières autres que les banques (assurances ou sociétés de crédit-bail, par exemple).
- Des organisations utilisant la technologie sur support mobile ou informatique afin d'améliorer la provision de services financiers aux personnes en milieu rural.
- Des organisations fournissant un service non financier permettant d'étendre l'accès aux services financiers pour les personnes qui s'en trouvent exclues en milieu rural.

Sur quels pays d'Afrique le Fonds se concentrera-t-il ?

Pour l'édition 2017/2018 des concours, seront acceptés les dossiers appuyant des projets mis en œuvre dans les pays suivants :

le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, Djibouti, l'Éthiopie, la Gambie, le Ghana, le Kenya, le Liberia, Madagascar, le Malawi, le Mali, le Mozambique, le Niger, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, le Rwanda, le Sénégal, la Sierra Leone, la Tanzanie, le Togo et la Zambie.

Quels sont les critères retenus ?

Les projets éligibles dans le cadre des Concours 2017/2018 doivent répondre aux critères suivants :

- a. La proposition doit être effectuée pour un projet au sein d'une institution.
- b. Les projets peuvent être proposés par une seule institution ou par un partenariat entre deux institutions, voire plus. Le candidat principal doit cependant faire partie d'une entité à but lucratif.
- c. Les projets doivent être mis en œuvre dans l'un des pays cités ci-dessus.
- d. Les projets doivent démontrer qu'ils ont le potentiel d'accroître la provision de services financiers aux personnes pauvres qui en sont exclues et vivent en milieu rural dans les pays sélectionnés.

Les candidatures doivent demander un appui financier dans une fourchette entre **250 000 \$US** et **2 500 000 \$US**.

- e. Les sociétés cherchant à fournir des services non financiers aux clients en zone rurale sont invités à faire leur demande en tant que candidat principal. Ces services doivent cependant

être fournis en partenariat avec un prestataire de services financiers, l'objectif étant d'améliorer la capacité des utilisateurs finaux/clients à mieux accéder aux services financiers et plus efficacement. Le candidat principal dans cette catégorie doit également faire partie d'une société à but lucratif.

Rendez-vous sur www.frp.org pour vous inscrire et déposer votre dossier pour l'édition 2017/2018 des concours. Votre dossier sera examiné par un panel d'experts nommés par KPMG. Les candidats sélectionnés seront contactés par la suite.

Comment fonctionne le processus de dépôt des dossiers pour les concours 2017/2018 ?

Le processus de dépôt des dossiers est divisé en deux parties.

Au cours de la première partie, vous devrez envoyer une Note succincte, c'est à dire une brève synthèse de votre idée de solution financière. Veuillez vous inscrire sur www.frp.org . Une fois le concours ouvert, vous pourrez remplir le document "Note succincte" directement sur le site.

Après chaque période de recueil des dossiers, les Notes succinctes reçues seront examinées et les candidats sélectionnés seront invités à envoyer une proposition complète de plan d'affaires dans la seconde partie du processus. Les candidats qui n'auront pas été sélectionnés auront la possibilité d'affiner leur dossier et de le renvoyer pour qu'il soit étudié dans les phases de recueil suivantes.



Lors de cette étape, le candidat présélectionné devra fournir plus de détails sur le projet proposé, notamment les projections financières et en matière de performance commerciale et d'incidence sur le développement. L'équipe du gestionnaire du fonds sera à votre disposition pour vous guider lorsque les plans d'affaires seront étudiés. Les candidats pourront alors être invités à présenter leur plan d'affaires en personne devant le comité de sélection du fonds de la Mastercard Foundation pour la prospérité en milieu rural.

Le fonds de la Mastercard Foundation pour la prospérité en milieu rural prendra ensuite sa décision finale sur les propositions de business plans qu'il soutiendra.

Quel est le critère de sélection ?

La sélection pour les concours 2017/2018 se fondera sur les critères suivants :

Mastercard Foundation Fund for Rural Prosperity will then make its final decisions about which of the business plan proposals to support.

Critère	Pourcentage d'importance
Capacité de la société à mettre en œuvre le projet	20%
Innovation	25%
Viabilité commerciale	20%
Incidence sur le développement (directe et indirecte)	25%
Développement de la capacité des utilisateurs finaux	10 %

Quelles sont mes chances de gagner ?

Le Fonds pour la prospérité en milieu rural acceptera les dossiers proposant des solutions financières innovantes qui étendent et renforcent l'inclusion sociale des populations rurales pauvres en Afrique. Il appuiera également certaines solutions qui auront déjà été mises en œuvre avec succès et pourront être étendues à un autre secteur, une nouvelle zone géographique ou un nouvel usage.

Étant donné qu'un élément de compétitivité entre en jeu, les candidats sont incités à présenter au mieux leurs propositions. Par ailleurs, le Fonds est conscient du fait que la provision de services financiers en milieu rural peut intimider. Nous vous encourageons ainsi à établir un partenariat afin d'atténuer les risques et, par la même occasion, de stimuler l'innovation et la réussite.

Que se produira-t-il après la sélection ?

Les candidats choisis seront prévenus par le gestionnaire de fonds du Fonds et un Accord de partenariat devra être signé. L'Accord de partenariat représentera le contrat en vigueur entre le gestionnaire de fonds et le candidat et le restera pendant toute la durée de vie du Partenariat. Y sont stipulés : les échéances des versements, les jalons intermédiaires, les exigences en matière de rapports et les objectifs chiffrés.



Établie à Toronto, au Canada, Mastercard Foundation est une fondation indépendante et privée. La fondation œuvre de façon à stimuler la prospérité en Afrique subsaharienne en favorisant l'apprentissage des jeunes, les compétences nécessaires pour s'assurer des moyens de subsistance et l'inclusion financière.



Fund for Rural
Prosperity™

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser au :

Fonds de la Mastercard Foundation
pour la prospérité en milieu rural
10th Floor, ABC Towers
ABC Place, Waiyaki Way
P O Box 40612-00100 GPO
Nairobi, Kenya

Tél : +254 (20) 2806000
Mail : info@frp.org
Site internet : www.frp.org

Pour plus d'informations sur
Mastercard Foundation, rendez-vous
sur : www.mastercardfdn.org ou
suivez-nous sur Twitter @MCFoundation



The Fund Manager for Mastercard Foundation Fund for Rural Prosperity
is KPMG International Development Advisory Services